

Compte-rendu de la commission de quartier 3.3

Croix Daurade, Borderouge, Trois Cocus, Grand Selve, Paléficat

Mercredi 26 Juin 2019 à 18h30

Lieu : Salle Cuvier

Elues présentes : Madame Roncato Françoise, Maire de quartier
Monsieur Chollet François, Adjoint au Maire en charge
de la qualité de l'air et du suivi plan climat

Services municipaux et intervenants présents :

Corinne Place : Service animal dans la ville
Martin Detouche : Direction de l'environnement et de l'Energie
Eric Gosset : Direction de l'Urbanisme
Lise Debrye : Direction de l'Urbanisme
Loïc Colas : Direction de l'Aménagement
Julie Indart : Direction de l'Action Territoriale

Nombre de participants : 68 personnes

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

Madame Roncato ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et présente ensuite le programme de cette réunion publique.

Présentation de l'ordre du jour :

- 1- Actualités du quartier
- 2- Lutte contre les moustiques tigres
- 3- Projet de Zone à faibles émissions et qualité de l'air
- 4- Projet urbain Toulousain et PLUi-H

1- Actualités du quartier :

Madame Roncato présente les différents points d'actualité :

Cf. Diaporama

2 –Lutte contre les moustiques tigres :

Cf. Diaporama

Corinne Place indique que la crèche de Croix de Pierre est expérimentale à travers le déploiement de plantes répulsives.

Un intervenant précise que les produits chimiques sont dangereux car les oiseaux peuvent mourir et les abeilles ont disparu dans certaines régions.

Un habitant du quartier « Grand Selve » donne comme exemple le quartier de Saouzelong qui a créé la « Brigade du Tigres », collectif de riverains qui luttent contre la prolifération du moustique tigre. Il essaye à son niveau de sensibiliser les habitants du Grand Selve. 26 pièges achetés. Il signale que les espaces verts ne sont pas assez entretenus, ce qui a pour effet de favoriser la multiplication de ces insectes.

Une habitante signale que sur les rues Paul Valéry et Loubiague des déchets stagnent plusieurs jours au niveau des aires de présentation, les copropriétés sortent très à l'avance les containers. Tout cela donne une image très dégradée du quartier et favorise aussi l'installation des moustiques tigres.

Madame Roncato précise que des rappels réguliers sont faits auprès des syndicats sur le fonctionnement de « Allo Toulouse » pour se débarrasser des encombrants et sur le ramassage des ordures ménagères. Malgré cela des incivilités persistent. Même sur les quartiers où les containers sont enterrés, les poches poubelle sont déposées à côté de ces containers.

Quelles sont les plantes efficaces contre les moustiques ?

La mélisse, la menthe poivrée, le basilic, la citronnelle sont efficaces. 2 500 plantes ont été développées dans toutes les crèches toulousaines.

Une habitante souhaite quand un permis de construire est délivré, que l'aire de présentation soit obligatoirement fermée.

2 –Projet de Zone à Faibles Emissions et qualité de l'air :

Cf. : Diaporama

Monsieur Chollet précise que la pollution de l'air est la troisième cause de mortalité prématurée en France. Il indique également que Toulouse Métropole s'est engagée avant fin 2020 à mettre en place une Zone à Faibles Emissions.

Actuellement il existe 200 Zones de ce type en Europe qui fonctionnent très bien.

Quid du contrôle des camions étrangers qui transitent par la rocade toulousaine ?

L'hypothèse de réglementer le périphérique est à l'étude mais ce trafic de transit ne pourra pas être supprimé et donc une partie de la rocade ne sera pas concernée.

Comment se fera l'accès au terminal de Borderouge qui est intramuros ?
L'accès aux transports en commun, bus et métro, sera facilité. Il a été demandé à TISSEO d'adapter au mieux le dispositif.

Il faudra aussi accompagner cette mesure par des aides aux personnes à faibles revenus afin qu'ils ne soient pas pénalisés par le manque de moyens financiers et se retrouvent donc interdits de pouvoir circuler car leur véhicule sera trop polluant.

Quel avenir pour les constructions autour du BUN ?

Il y aura une urbanisation modérée grâce au PLUI-H mais on ne construira ni crèches, ni écoles à proximité d'un axe structurant.

Quelles seront les limites de la zone ?

Les modélisations sont en cours et il existe donc deux secteurs. Un au centre-ville intra-boulevards et un second intra-périphérique.

3 – Projet urbain Toulousain et PLUI-H :

Cf. ; Diaporama

Il est tout d'abord indiqué que le nouveau PLUI-H est opposable depuis le 18 mai dernier. Il a fallu 4 ans pour le réaliser.

La totalité des permis de construire déposés à partir de cette date devront être compatibles avec le PLUI-H.

La ville de Toulouse a obligation de construire 3500 logements par an afin d'accueillir les nouveaux arrivants.

Les études de secteur et la concertation qui ont permis l'élaboration de ce nouveau plan local d'urbanisme ont été réalisées en 2017 et 2018.

L'association « Agir pour Croix Daurade » indique qu'il faudrait un aménagement des berges de l'Hers en concertation avec toutes les communes du Nord.

Le service urbanisme précise que la protection des berges de l'Hers est une des grandes priorités du PLUI-H.

Une révision de ce PLU est prévue mi-2020. Le service propose aux habitants de signaler tous les bâtiments patrimoniaux qui ne seraient pas encore recensés.

Cela permettra lors de la révision de les intégrer dans ce nouveau PLUI-H qui sera approuvé en 2022.

Un habitant interroge sur l'absence de parking visiteur dans les nouvelles résidences ?

Le service urbanisme indique qu'une nouvelle règle a été intégrée dans le PLUI-H permettant de demander aux promoteurs, 20% de places supplémentaires destinées aux visiteurs

Comment sont choisis les futurs bassins qui pourront être construits ?

Le PLUI-H a pour but de préserver la trame verte et bleue et doit donner une cohérence entre l'urbanisation et les transports en commun. 80% des 3500 logements que doit construire la ville de Toulouse, le seront sur des zones bien desservies en transports en commun à forte capacité.

Une habitante déplore la construction d'un parking derrière la crèche Lampagia. Madame Roncato précise que ce parking va permettre de récupérer les 70 places de parking qui vont être supprimés chemin Lanusse.

Une habitante du chemin Pujibet, quartier de Croix Daurade, souhaite savoir si l'emplacement réservé sur son chemin est préservé dans le PLUI-H ?

Le service précise que cet emplacement réservé est maintenu.

L'association « Agir pour Croix Daurade » indique que l'on peut se rendre au service de l'urbanisme, place des Carmes, pour avoir des détails sur un permis de construire qui a été délivré. Malheureusement l'attente peut être très longue. Eric Gosset, directeur de l'Urbanisme, annonce qu'une nouvelle organisation de l'accueil public est à l'étude.

Une personne souhaite connaître l'avenir de la Ferme Bio suite à la fin de son bail ?

Madame Roncato annonce qu'un nouveau bail a été signé pour plusieurs années, ce qui permettra ainsi à l'exploitant de se projeter sur l'avenir.

Loïc Colas précise que des terrains comme celui de la Ferme Bio sont préservés pour favoriser les circuits courts.

Une habitante des 3 Cocus signale les difficultés et la dangerosité pour la circulation des piétons sur l'impasse Vitry.
Madame Roncato indique qu'un diagnostic en marchant a été réalisé récemment en présence de riverains et des services techniques. Du mobilier urbain va être positionné prochainement afin d'éviter le stationnement anarchique et libérer les trottoirs pour la circulation piétonne.
Des ralentisseurs seront aussi installés sur la voirie pour limiter la vitesse.

Madame Roncato lève la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes.